



Démarche de concertation pour un meilleur partage de l'espace public

Compte-rendu du troisième atelier

Mardi 27 juin 2023 à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative,
Fontenay-sous-Bois

(18h30 à 21h 30)

Intervenants

Fontenay-sous-Bois :

- Philippe CORNELIS, 2eme Adjoint au Maire délégué aux Espaces publics et à la biodiversité, aux espaces verts et à la propreté urbaine
- Jeffrey GUENICHE, 12eme Adjoint au Maire délégué au Développement de la vie démocratique et à l'éducation populaire
- Marc BRUNET, Conseiller municipal délégué au vélo et aux mobilités
- Une dizaine d'agents de la Ville

Animation :

- Christine PIGNARRE, SYSTRA

Déroulé de la réunion

- Introduction
- Présentation du projet
- Temps d'échange
- Travail en sous-groupe
- Mise en commun du travail en sous-groupes
- Conclusion

La réunion a réuni 14 participant.e.s

1) Introduction

Jeffrey GUENICHE, Adjoint au Maire délégué au Développement de la vie démocratique et à l'éducation populaire, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et



remercie les référent.e.s de quartier, les élus et les technicien.e.s de la Ville pour leur présence. Il indique que le présent atelier est le dernier de la concertation sur le partage de l'espace public avant la réunion de restitution prévue à l'automne 2023.

Il rappelle les temps forts de la concertation: deux ateliers, trois balades urbaines (dans les quartiers Village, Rigollots et Verdun) et un débat mobile devant le lycée Pablo Picasso.

Il ajoute qu'un questionnaire et une carte participative sont à disposition des Fontenaysien.ne.s jusqu'au 15 juillet 2023 sur le site internet de la ville.

Il conclut par un rappel des thématiques explorées au cours de la concertation, à savoir les mobilités dans le but d'apaiser les déplacements ; les enjeux écologiques et la végétalisation ; la création de lien social et d'espaces de convivialité.

Christine PIGNARRE, SYSTRA, présente le déroulé de la réunion. Celle-ci débutera par une rapide présentation du projet suivi d'un temps d'échange. Dans un second temps les participant.e.s seront invité.e.s à travailler en sous-groupes de réflexion sur le devenir de l'espace public à Fontenay-sous-Bois.

2) Présentation du projet

Christine PIGNARRE, SYSTRA, explique que la démarche de réflexion sur l'amélioration de l'espace public est pensée en trois temps :

- 1- Une phase de diagnostic et d'élaboration d'un schéma d'intention.
Débutée à l'automne 2022, cette phase vise à faire un état des lieux de l'existant dans Fontenay-sous-Bois à partir d'études techniques. Le diagnostic permet d'élaborer un schéma d'intention qui dresse les intentions prioritaires de la Ville en matière d'espace public.
- 2- Une phase de concertation.
L'objectif de la concertation est d'enrichir les études techniques grâce aux ressentis et propositions des Fontenaysien.ne.s.
- 3- Une phase d'approfondissement des intentions prioritaires.
Forte des apports de la concertation, cette phase donne lieu à un approfondissement des intentions de la Ville et à des expérimentations.

Elle présente ensuite les objectifs de la démarche de concertation portée par la Ville :

- Informer les habitant.e.s et les usager.ère.s sur le projet, son contexte et son intérêt ;
- Répondre aux questions des participant.e.s ;
- Recueillir les contributions des participant.e.s pour nourrir la réflexion sur le projet ;
- Répondre au mieux aux besoins et aux attentes du territoire.

Elle développe ensuite les trois grandes orientations définies par la Ville à l'issue du diagnostic,



tout en précisant qu'elles seront enrichies par la concertation :

1- Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement

- Donner plus de place aux modes doux dans l'espace public
- Encourager le report modal de la voiture aux modes doux
- Développer le maillage piéton et cyclable pour favoriser leurs usages

2- Le paysage et les enjeux écologiques

- Valoriser le patrimoine végétal de la ville
- Poursuivre l'aménagement d'espaces de fraîcheurs
- Créer de nouveaux espaces de partage en lien avec la biodiversité
- Valoriser les itinéraires modes doux et végétaliser ces espaces

3- L'espace public vecteur de lien social

- Encourager l'usage de l'espace public par les habitants
- Favoriser l'activité économique et sociale de la ville

Elle rappelle que le questionnaire et la carte participative sont ouverts jusqu'au 15 juillet 2023 sur le site internet de la ville et invite les participant.e.s à diffuser l'information à leurs proches.

3) Temps d'échange

Une participante souhaite savoir si le diagnostic et le schéma d'intentions sont accessibles au grand public. Elle s'interroge également sur la publication des comptes-rendus des précédents temps de concertation et sur la date de la réunion de restitution.

Une participante s'étonne d'avoir été informée de la démarche de concertation par le biais de sa voisine et non par la communication réalisée par la Ville. Elle indique avoir discuté avec des ami.e.s qui ignoraient également l'existence de cette démarche. Aussi, elle s'interroge sur les canaux de communication qui ont été employés par la Ville.

Une participante indique qu'elle vient également de prendre connaissance de la démarche de concertation. Elle explique que les constructions urbanistiques neuves empiètent sur les trottoirs et entravent les déplacements à pied et à vélo. Elle ajoute que celles-ci dénaturent le paysage urbain car elles supposent la suppression des espaces végétalisés, tels que les jardins, auparavant visibles depuis la rue. Concernant la végétalisation en ville, elle propose que le bitume des cours d'écoles soit remplacé par des copeaux ou de la verdure pour protéger les enfants de la chaleur. Elle soulève par ailleurs la présence de poteaux sur de nombreux trottoirs de la ville qui gênent le passage des vélos, des poussettes ou des fauteuils roulants.

Un participant affirme également que la communication sur la démarche de concertation est insuffisante. Il souhaite savoir quelle méthodologie a été employée pour mener le diagnostic sur l'espace public et si les études techniques se sont appuyées sur ce qui est réalisé dans d'autres villes, saluées pour leurs aménagements en matière d'espace public.



Une participante estime que la communication de la Ville a été « trop prudente » et que si la concertation avait porté un nom plus explicite tel que « concertation sur la réduction de la place de la voiture en ville », elle aurait attiré davantage de participant.e.s.

Réponses de la Ville et de SYSTRA

- [Sur la publication du diagnostic et des comptes rendus](#)

Christine PIGNARRE, SYSTRA, explique que le diagnostic reste partiel tant qu'il n'aura pas été alimenté par la concertation. Concernant les comptes-rendus, elle ajoute qu'il est d'usage que chaque temps de concertation donne lieu à la publication d'un compte-rendu et qu'ils seront publiés sur la page internet dédiée à la concertation sur le site de la commune.

Jeoffrey GUENICHE, Adjoint au Maire, ajoute que le bilan de la concertation permettra de réaliser une synthèse approfondie du travail effectué. Il explique que la phase de concertation fait partie intégrante du diagnostic. Si les études techniques sont importantes, il estime que l'expertise d'usage des Fontenaysien.ne.s l'est tout autant.

- [Sur la date de la réunion de restitution](#)

Jeoffrey GUENICHE, Adjoint au Maire, indique que la réunion de restitution de la démarche de concertation se déroulera certainement à l'automne 2023.

- [Sur la communication autour de la concertation](#)

Christine PIGNARRE, SYSTRA, explique que la Ville a communiqué sur la démarche de concertation à travers ses réseaux sociaux, son site internet, le journal municipal et *via* les conseils de quartier.

Jeoffrey GUENICHE, Adjoint au Maire, ajoute que des kakémonos ont été installés dans différents lieux de la Ville et que les associations en lien avec les thématiques de la concertation ont été informées de la démarche. Il se dit étonné du peu de Fontenaysien.ne.s mobilisé.e.s lors des rendez-vous de la concertation. Il indique néanmoins qu'une quarantaine de personnes se sont déplacées pour l'atelier d'ouverture de la concertation. Il ajoute que selon lui les habitant.e.s se mobilisent davantage pour s'opposer à un projet que pour participer à une réunion de concertation.

Philippe CORNELIS, Adjoint au Maire délégué aux Espaces publics et à la biodiversité, aux espaces verts et à la propreté urbaine, estime également que le faible taux de participation aux ateliers et balades urbaines s'explique davantage par la nature de la concertation que par le manque de communication à son égard. Le public se mobilise avant tout sur des sujets controversés, comme la piétonnisation de la rue Mauconseil, plutôt que sur des sujets généraux tel que l'espace public. Il rappelle néanmoins l'importance de travailler à un apaisement de la ville à travers les différents leviers que peuvent être les réductions de vitesse, les zones à 20km/h ou encore les zones à trafic limité.

- [Sur la végétalisation des cours d'école](#)

Jeoffrey GUENICHE, Adjoint au Maire, explique que la Ville est en pleine réflexion sur les « cours oasis ». Il précise que deux options sont envisageables : végétaliser partiellement



chacune des cours d'école ou bien végétaliser entièrement une seule cour d'école qui servirait d'expérimentation pour la suite de la démarche.

- [Sur la présence de potelets sur les trottoirs](#)

Claude MALLERIN, conseiller municipal délégué aux réponses du quotidien et à la voirie, regrette que les temps de concertation réunissent peu de participant.e.s. Il ajoute que la présence de potelets sur les trottoirs de la ville est nécessaire pour empêcher le stationnement anarchique des véhicules.

- [Sur les nouvelles constructions urbanistiques](#)

Jeoffrey GUENICHE, Adjoint au Maire, estime qu'un travail sur le Plan Local d'Urbanisme pourrait permettre de remédier à l'impression d'empiétement sur l'espace public (retrait des constructions).

- [Sur la méthodologie employée](#)

Jeoffrey GUENICHE, Adjoint au Maire, indique le diagnostic doit être approfondi par la concertation. L'objectif de celle-ci est de faire émerger des propositions concrètes et précises, tant pour améliorer le quotidien des habitant.e.s que pour réaliser des changements structurants et durables à l'échelle de la ville.

Une participante, résidant avenue de la République, craint pour la sécurité de ses enfants face à la vitesse des véhicules dans ce secteur. Elle souligne qu'elle a arrêté de se déplacer à vélo pour les mêmes raisons. Elle ajoute que les bus et les poids-lourds empiètent sur le trottoir de l'avenue lorsqu'ils se croisent.

Une représentante de l'association « J'ai rêvé Fontenay » souhaite avoir des précisions sur les moyens financiers et les limites calendaires que se fixent la Ville pour atteindre les objectifs énoncés.

Réponses de la Ville

- [Concernant la vitesse excessive des véhicules avenue de la République](#)

Jeoffrey GUENICHE, Adjoint au Maire, indique que l'avenue de la République relève de la compétence départementale. Il estime, à titre personnel, qu'il est plus efficace de concentrer le trafic sur les grands axes routiers afin d'apaiser le reste de la ville plutôt que de répartir le trafic sur l'ensemble des axes qui aurait pour conséquence de densifier la circulation dans les rues secondaires.

- [Sur les moyens financiers alloués à la démarche](#)

Philippe CORNELIS, Adjoint au Maire, ajoute que les décisions concernant les investissements d'ampleur seront prises en avril 2024. Selon lui la contrainte budgétaire implique une réflexion en termes d'expérimentations transitoires pour éprouver à moindre coût les solutions retenues avant d'entamer des travaux d'aménagement définitifs plus conséquents.



4) Temps de travail en sous-groupe

Les participants sont invités à travailler en sous-groupe. L'objectif de ce temps de réflexion collectif est de faire émerger des contributions sur trois thématiques :

- *Thématique 1 : Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements*
- *Thématique 2 : Paysage, enjeux écologiques et espace public*
- *Thématique 3 : L'espace public vecteur de lien social*

Afin d'identifier les points forts, les points faibles et les suggestions d'aménagements de l'espace public de Fontenay-sous-Bois, les groupes disposent :

- *D'une grille de questionnements*
- *D'un plan de la ville pour spatialiser leurs contributions*
- *De documents d'information destinés à nourrir la réflexion*

5) Restitution du travail en sous-groupe

Christine PIGNARRE, SYSTRA, remercie les participants pour le travail mené en sous-groupes et invite les rapporteur.ice.s à restituer les réflexions portées par chaque groupe, sur chacune des trois thématiques, en insistant sur les suggestions émises par les participants plutôt que sur les constats.

Rappel des thématiques :

- *Thématique 1 : Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements*
- *Thématique 2 : Paysage, enjeux écologiques et espace public*
- *Thématique 3 : L'espace public vecteur de lien social*

Groupe n°1 :

- **Sur la thématique 1 :**
Le groupe relève l'absence de transports en commun sur l'axe nord-sud de la ville et le non-respect des interdictions de stationnement devant les accès pompiers au quartier Bois Cadet.
Il est demandé d'appliquer une limitation de vitesse à 30 km/h dans l'ensemble de la ville.
- **Sur la thématique 2 :**
Le groupe propose d'accentuer la végétalisation en ville et de proposer aux enfants de parrainer des arbres.
Il est également demandé de travailler l'esthétisme des entrées de la ville.



- **Sur la thématique 3 :**

Le groupe souligne le manque de propreté dans certains quartiers de la ville comme les Larris. Il est relevé le manque de clarté sur la répartition des compétences entre la Ville et les bailleurs sociaux en la matière.

Il est proposé d'ouvrir les cours d'école le samedi pour les transformer en squares conviviaux.

Groupe n°2 :

- **Sur la thématique 1 :**

Le groupe estime qu'il faut réduire la vitesse sur les grands axes, notamment sur l'avenue de la République (30km/h) et la rue Dalayrac (20km/h).

Il est également demandé de dédier des axes structurants pour les piétons et les cyclistes, indiqués par une signalisation adaptée.

- **Sur la thématique 2 :**

Pour pallier l'impossibilité de planter des arbres à certains endroits de la ville (indisponibilité des souterrains liée à la tuyauterie) le groupe propose d'installer des tonnelles parfumées contenant des plantes grimpantes comme des vignes ou du jasmin.

Il est demandé une végétalisation de la chaussée devant les sorties de garage afin de faciliter le passage des poussettes et fauteuils roulants.

- **Sur la thématique 3 :**

Le groupe suggère l'installation de tonnelles autour des bancs et propose d'installer des food-trucks et des tables de repas dans les espaces piétonnés.

Groupe n°3 :

- **Sur la thématique 1 :**

Il est suggéré un développement des transports collectifs et l'ouverture d'un temps de réflexion pour fluidifier les déplacements tout mode, tout âge et tout handicap.

- **Sur la thématique 2 :**

Il est demandé de réaliser la coulée verte en discussion depuis plusieurs années ainsi que la végétalisation des cours d'écoles, des crèches, des collèges et de tous les espaces de stationnement sauvage.

- **Sur la thématique 3 :**

Le groupe propose d'autoriser les commerces itinérants pour favoriser la convivialité dans certains lieux comme le Parc des Carrières ou la place Moreau David.

Les parvis des écoles pourraient être transformés en lieux de rencontre ouverts à tous.



6) Conclusions

Jeoffrey GUENICHE, Adjoint au Maire, remercie les Fontenaysien.ne.s pour leur participation. Il explique que la Ville avait déjà identifié plusieurs sujets et actions à mener que les participants ont également soulevés, renforçant la volonté d'agir en ce sens. Il ajoute que les autres sujets proposés permettront d'enrichir la réflexion sur l'espace public.

Il apporte de premiers éléments de réponse aux propositions faites par les groupes :

- Sur la question des transports en commun, il indique que la Ville est en négociation avec Île-de-France Mobilités pour renforcer le réseau de bus dans Fontenay-sous-Bois, et notamment prolonger la ligne 124. Il ajoute qu'en avril 2024 le bus 116 traversera la Crête, un axe non desservi pour le moment.
- Concernant la végétalisation et la désimperméabilisation, il se dit favorable au projet de coulée verte et rappelle que le budget participatif de l'année précédente permet le financement d'une étude pour débitumer certaines rues de la ville.
- A propos du renforcement de la signalétique des cheminements piétons, il estime que cette proposition est intéressante et pourrait être réalisée. Il indique que lors des ateliers précédents a été suggéré la mise en place d'un jeu de couleur pour mettre en valeur les cheminements piétons et cyclables.
- Concernant la création d'espaces de convivialité, il souligne les nuisances pouvant être générées à l'encontre du voisinage et par conséquent la nécessité de trouver un équilibre permettant de satisfaire tout un chacun.

Une participante explique qu'un chalet servant des cafés et des crêpes sera installé sur la place Moreau David, à proximité de la gare RER Fontenay-sous-Bois.

Jeoffrey GUENICHE, Adjoint au Maire, revient sur les propositions d'abaissement des limitations de vitesse faites par les participant.e.s et estime qu'elles seront difficiles à mettre en vigueur, notamment pour la rue Dalayrac. Il rappelle que le changement de sens de circulation de la rue Jules Ferry a provoqué le mécontentement d'une partie des Fontenaysien.ne.s, contraignant la Ville à renoncer au projet.

Christine PIGNARRE, SYSTRA, remercie les participant.e.s pour la richesse de leurs propositions qui alimenteront le bilan de la concertation. Elle rappelle que celui-ci sera présenté aux Fontenaysien.ne.s à l'automne prochain. Elle invite le public à poursuivre la discussion de façon informelle autour d'un pot convivial.

7) Compilation des grilles de travail en sous-groupe

Groupe n°1 :

	Les points forts à Fontenay-sous-Bois	Les points faibles à Fontenay-sous-Bois	Les suggestions pour remédier aux points faibles identifiés
Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> ° Les voies piétonnes dans le quartier du Bois Cadet 	<ul style="list-style-type: none"> ° Absence d'une balade urbaine sur la ZUP (secteur Val de Fontenay) lors de la concertation ° Absence de transports en commun sur l'axe Nord-Sud ° Sentiment d'insécurité pour les piétons ° Les voitures se garent devant les accès pompiers 	<ul style="list-style-type: none"> ° Faire respecter les limitations de vitesse à 30km/h par des sanctions ° Abaisser à 30 km/h la vitesse sur la rue Jules Ferry et la fermer à la circulation une fois par semaine
Paysage, enjeux écologiques et espace public	<ul style="list-style-type: none"> ° Importantes surfaces d'espaces verts ° La végétation naturelle est présente en ville 	<ul style="list-style-type: none"> ° Travailler l'esthétisme des entrées de la ville ° Parfois, les espaces laissés en végétation spontanée manquent de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ° Planter plus d'arbres ° Proposer un système de parrainage d'arbres par les enfants (ex : un arbre planté par enfant de la ville) ° Végétaliser les écoles
L'espace public vecteur de lien social	<ul style="list-style-type: none"> ° Les rues piétonnisées devant les écoles (Michelet, Ferry, Langevin) 	<ul style="list-style-type: none"> ° Les toboggans métalliques pour les enfants sont brûlants en été ° La saleté de certains lieux (rue Jean Macé) n'invite pas à occuper l'espace public 	<ul style="list-style-type: none"> ° Ouvrir les cours d'école en dehors des temps scolaires pour favoriser la convivialité ° Clarifier les domaines de compétence (Ville ou Bailleur social) en lien avec la propreté des espaces

Hôtel de ville

4 esplanade Louis Bayeurte | 94125 Fontenay-sous-Bois Cedex | 01 49 74 74 74

fontenay.fr |    



Fontenay-sous-Bois

	° Le marché quartier Verdun est un moment convivial et agréable	° Difficultés à obtenir un espace de distribution pour l'AMAP Clef des champs	
--	---	---	--

Groupe n°2 :

	Les points forts à Fontenay-sous-Bois	Les points faibles à Fontenay-sous-Bois	Les suggestions pour remédier aux points faibles identifiés
Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements	° Présence d'espaces apaisés qui pourraient servir d'axes structurants pour les piétons et les cyclistes	° Stationnement et passages sur le trottoir des camions en bas de l'avenue de la République ° Manque de signalisation pour les piétons	° Avenue de la République : réduire la vitesse à 30 km/h et installer des barrières pour éviter le stationnement des camions ° Passer en zone 20 km/h : <ul style="list-style-type: none">- Rue Dalayrac- Rondpoint des Rigollots- Rue Jules ferry- Rue Pierre Dulac
Paysage, enjeux écologiques et espace public			° Végétaliser lorsque cela est possible un côté du trottoir ° Quand il n'est pas possible de planter des arbres, installer des tonnelles avec des plantations en pot (vignes, jasmin, chèvrefeuille) ° Végétaliser l'espace sur la chaussée devant les sorties de garage entre deux places de stationnement ° Favoriser les jardins partagés

Hôtel de ville

4 esplanade Louis Bayeurte | 94125 Fontenay-sous-Bois Cedex | 01 49 74 74 74

fontenay.fr |    



L'espace public vecteur de lien social			<ul style="list-style-type: none">° Installer des bancs/tables/tonnelles :<ul style="list-style-type: none">- Sur la place devant le Kosmos- Rue des rosettes- Au Bois Cadet° Proposer un food truck sur l'esplanade Jules Ferry
--	--	--	---

Groupe n°3 :

	Les points forts à Fontenay-sous-Bois	Les points faibles à Fontenay-sous-Bois	Les suggestions pour remédier aux points faibles identifiés
Partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements		<ul style="list-style-type: none">° Plusieurs conflits d'aménagement. Les barrières anti deux roues motorisées empêchent le passage des poussettes/vélos/poubelles :<ul style="list-style-type: none">- Stade André Laurent- En début de rue Roublot- Rue de la Croix Heurtebise° Les places et espaces libres deviennent des parkings pour les deux roues motorisés	<ul style="list-style-type: none">° Réaménager les accès au stade Letiec° Installer des feux punitifs : en cas d'excès de vitesse le feu passe au rouge° Installer des parkings vélos sécurisés avec des clés° Développer les bornes de taxi° Passer l'avenue de la république en zone 30
		<ul style="list-style-type: none">° Manque de liens entre les espaces verts de la ville	<ul style="list-style-type: none">° Construire la coulée verte avec des arbres et des espaces ombragés pour protéger les promeneurs.° Distribuer des plantes permettant la végétalisation chez les particuliers (la glycine pousse rapidement et est rafraichissante), par exemple dans les rues entre



Paysage, enjeux écologiques et espace public			<p>des parcs pour donner l'impression d'une coulée verte</p> <ul style="list-style-type: none">° Faire des cours d'école oasis et intégrer la gestion à la source des eaux de pluie (afin de toucher les subventions de l'agence de l'Eau Seine Normandie)° Végétaliser davantage (ex : parking Auchan)
L'espace public vecteur de lien social	<ul style="list-style-type: none">° Les temps forts :<ul style="list-style-type: none">- Fête de la Madelon- Festival des cabanes- Rue des enfants° Les structures :<ul style="list-style-type: none">- Les bains douches- La forge- La fonderie° Les foyers	<ul style="list-style-type: none">° Faible offre d'établissements pour sortir, type bars et restaurants, en particulier quartier Victor Hugo et Parapluies	<ul style="list-style-type: none">° Autoriser les food-trucks dans certains lieux comme le parc des Carrières, la place Moreau David, le parvis de la mairie...° Encourager l'installation de commerces itinérants dans certains espaces pour créer de la centralité et des rencontres : parvis d'écoles, rues piétonnisées...° Penser aux jeunes : installer des city park (sur le parking du théâtre à Roublot), organiser des concerts...° Penser aux personnes âgées : créer des temps conviviaux intergénérationnels (ex : jeux de société entre écoles et EPHAD)° Créer du lien autour de l'activité jardinage/végétalisation (grâce aux permis de végétaliser)° Piétonniser les rues commerçantes le week-end